

100% SANTÉ

L'ESPRIT 100% SANTÉ

C'EST QUOI ?

Le « 100% Santé » ou reste à charge 0 (RAC 0) a pour objectif d'améliorer l'accès aux soins en réduisant les restes à charge pour les patients en DENTAIRE, OPTIQUE ET AUDIOLOGIE. En choisissant un panier « 100% santé », les soins et équipements seront intégralement remboursés par l'Assurance maladie et la complémentaire santé.

POUR QUI ?

POUR TOUTES LES PERSONNES BÉNÉFICIAIRE D'UN CONTRAT SOLIDAIRE ET RESPONSABLE, ce qui est le cas du contrat que nous vous proposons. Les professionnels de santé devront vous proposer des équipements, avec des spécificités techniques minimales, pris en charge à 100% (remboursements de l'Assurance maladie et de la complémentaire santé confondus)

QUAND ?

La réforme est pleinement effective depuis le 1er janvier 2021.

COMMENT ?

DENTAIRE :

Le dentiste pourra vous proposer jusqu'à 3 devis un devis « 100% Santé » permettant le remboursement intégral des soins et prothèses dentaires. Un devis « reste à charge maîtrisé » correspondant à un tarif plafonné pour un reste à charge modéré. Un devis « prix libres » permettant le libre choix des techniques et matériaux sans attention particulière au reste à charge

OPTIQUE :

L'opticien devra vous présenter 2 devis un devis « 100% Santé » permettant le remboursement intégral des lunettes de vue. Un devis « prix libres » permettant le libre choix des techniques et matériaux sans attention particulière au reste à charge. Le remboursement de la monture reste toutefois plafonné à 100 € dans le respect du contrat responsable

LES PANIERS

100% SANTÉ

OPTIQUE

Monture

Montures respectant les normes européennes, avec un prix inférieur ou égal à 30 € (classe A).

Au minimum 17 modèles différents de montures « adultes » et 10 de montures « enfants » en différents coloris.

Verres

Verres traitant tous types de corrections visuelles amincissement des verres, traitements anti rayures, anti reflets, anti-UV

DENTAIRE

Soins dentaires (y compris chirurgie), Inlays-Onlays

Couronnes : En céramique monolithique et céramo-métalliques sur les dents visibles (incisives, canines et 1ère prémolaires).

En céramique monolithique zircone sur les 2ème prémolaires

Métalliques sur les autres dents

Inlays-core et couronnes transitoires

Bridges céramico-métalliques sur incisives et canines et métalliques pour toutes les autres dents

Prothèses amovibles à base résine

AIDE AUDITIVE

Contours d'oreille classiques, contours à écouteur déporté, appareils intra-auriculaires

Au moins 12 canaux de réglage

Système d'amplification des sons extérieurs permettant une restitution d'au moins 30 dB

Au moins 3 options parmi : Aides auditives - système anti-acouphènes - connectivité sans fil- réducteur du bruit du vent - synchronisation binaurale - fonction apprentissage de sonie - système anti-réverbération - directivité microphonique adaptative - bande passante élargi



Les limites du 100% Santé

« 100% SANTÉ » NE SIGNIFIE PAS 100% GRATUIT POUR 100% DES SOINS, PRESTATIONS OU ÉQUIPEMENTS. Le « 100% Santé » s'applique seulement aux soins et équipements mentionnés ci-dessus. Les dépassements d'honoraires et les prestations non prises en charge par l'Assurance maladie obligatoire existeront toujours.